

Mensonges, boniments, contre-vérités, inexactitudes et tromperies

Pierre-Alain Droz (Hors groupe)

Dans les mois qui ont précédé la votation du 28 mars 2021, le Gouvernement jurassien et son administration ont fait mille et une promesses au bon peuple de la Prévôté. La décision de transfert étant actée, ces promesses ont été confirmées, le paradis jurassien allait accueillir les bras ouverts Moutier et sa population qui ne pourraient que se féliciter du choix effectué.

Depuis le 1er janvier 2026, Moutier est devenue cité jurassienne.

Depuis le 1er janvier 2026, une triste réalité monte à la surface, exit promesses et engagements.

200 fonctionnaires bernois ont physiquement quitté la cité. Mais, contrairement aux promesses faites, pour l'heure, hormis une poignée de policiers, aucun fonctionnaire jurassien n'est venu compenser ces départs. On parle des premières arrivées à l'horizon 2028. Connaissant la capacité d'obstruction de la fonction publique lorsque l'on touche à sa zone de confort, il est permis de postuler que les premières migrations ne se feront qu'à l'aube de la Saint-Glinglin.

Quelques jours avant la date du 1er janvier 2026, les Prévôtois ont reçu la claque de leurs premières primes d'assurance-maladie et accident jurassiennes, accompagnées d'une explosion des primes de l'assurance-incendie immobilière ainsi que pour la plupart des propriétaires de véhicules, des primes RC circulation.

Il y a quelques jours, la population prévôtoise apprenait de la bouche d'un responsable des impôts du canton du Jura que les déductions pour enfants ne seraient plus que la moitié de ce qu'elles étaient dans le canton de Berne, que les frais de formation seraient drastiquement réduits, que les louables efforts de rattrapages financiers des années manquantes dans sa Caisse de pensions ne seraient plus déductibles et qu'il ne sera pratiquement plus possible de déduire les frais d'entretien des immeubles.

Il apparaît donc clairement que ce qu'il reste à peine des 7'000 habitants de Moutier se sont fait rouler dans la farine.

Que compte entreprendre le Gouvernement pour expliquer au bon peuple de Moutier comment une telle empilée de mensonges, boniments, contre-vérités, inexactitudes et tromperies ont pu se produire ?

Pierre-Alain Droz (Hors groupe)

Co-signataires

Intervention déposée officiellement le 06 février 2026